

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 13 décembre 2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 10 | 11 |

| Vote |
|---|
| Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0 |

L'an 2024, le 13 décembre 2024 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06 décembre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06 décembre 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Julien Ossola, Eddie Pfister.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert.

A été nommée secrétaire : Anne Braud

39 – Parcelle AA0165

A la demande du propriétaire de la parcelle AA0165, une rencontre a eu lieu en mairie avec Madame le Maire.

Le propriétaire de cette parcelle souhaite la céder prioritairement à la commune et le conseil municipal doit se prononcer.

Cette parcelle se trouvant en zone inondable, le Conseil se positionne à l'unanimité contre l'achat de cette parcelle.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 13 décembre 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

